




Rue des Canons, 39
7780 COMINES

 056 55 63 59
 056 55 90 80
 0478 27 98 94
 bertouille.ch@skynet.be
 www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/84

Chantal BERTOUILLE
Député du Hainaut occidental

La situation du personnel d'IEG et d>IDETA
dans une perspective de rapprochement

Le MR de Mouscron – Comines s'est clairement prononcé, contrairement aux autres formations politiques, pour un rapprochement des intercommunales IDETA et IEG. Outre les aspects économiques que pourra entraîner ce rapprochement, Chantal Bertouille s'est également inquiétée de la situation du personnel de ces intercommunales.

En effet, il faut savoir que si IEG dispose de 102,41 équivalents temps plein, ils sont 41,17 équivalents temps plein pour IDETA. Cette différence de personnel entre les deux intercommunales peut s'expliquer essentiellement par le fait qu'elles ont des activités différentes.

A titre d'exemple, IEG a, entre autres, dans ses attributions la collecte des immondices et la distribution d'eau, attributions que ne possède pas et que ne gère pas l'intercommunale IDETA.

Actuellement, il existe une certaine différence entre le personnel d>IDETA et d'IEG. En effet, le personnel de l'IEG est pour partie contractuel et pour partie statutaire, alors que le personnel de l>IDETA est uniquement contractuel. Ces deux intercommunales ne disposent donc pas d'un cadre à proprement parler, qui est l'apanage des agents statutaires, mais bien d'organigrammes qui donnent une vision globale du personnel affecté à chacun des secteurs de ces deux sociétés.

Dès lors, il conviendra, pour le Député Chantal Bertouille, d'harmoniser tout d'abord les structures des intercommunales, notamment en matière du statut du personnel, avant que le rapprochement puisse être réellement effectif.

Par ailleurs, le Ministre Philippe Courard a assuré le Député Chantal Bertouille que, si elles le souhaitaient, les intercommunales IEG et IDETA pourraient recevoir le soutien de l'administration wallonne en vue de résoudre les diverses difficultés afférentes à un rapprochement, notamment dans le cadre de la gestion du personnel.